

## **La filière cacaoyère au Cameroun**

### **La filière cacaoyère représente la 2<sup>ème</sup> ressource en devises du Cameroun**

Au Cameroun, 5 produits majeurs constituent l'essentiel du commerce extérieur des produits agricoles : le cacao, la banane d'exportation, le café, la fibre de coton et le caoutchouc. Le cacao est de loin la première denrée exportée, représentant 58,7% des recettes d'exportations agricoles en 2017. C'est aussi une ressource stratégique pour le Cameroun car elle assure la deuxième ressource en devises du pays (12,5% des exportations), derrière les hydrocarbures (39,6%) en 2017. Par ailleurs, la filière cacaoyère fait vivre directement ou indirectement 3 millions de personnes au Cameroun.

Sur 10 régions que comptent le Cameroun, 7 d'entre elles sont productrices de cacao. Selon le bilan de la campagne cacaoyère 2017/2018 produit par l'Office National du Cacao et du Café (ONCC), les régions du **Centre**, du **Sud-Ouest**, du **Littoral** et du **Sud** représentent respectivement 50,36%, 31,54 %, 6,98% et 4,99% des déclarations d'achats. Elles sont suivies des régions de l'**Est** (3,38%), de l'**Ouest** et du **Nord-Ouest** (plus de 1% chacune). Il convient de signaler que cette campagne cacaoyère 2017/2018 s'est déroulée dans un contexte sécuritaire qui n'a pas permis au Sud-Ouest, traditionnellement première région productrice, de livrer l'intégralité de sa production.

Depuis le début des années 2000, la production commercialisée progresse, mais son évolution est erratique. Sur la campagne 2017/2018, 253 500 tonnes ont été commercialisées (+9,46% par rapport à la campagne précédente) dont 67,4% ont été exportées, soient 170 900 tonnes

Selon les statistiques de l'ONCC, les exportations du cacao camerounais continuent d'être dominées par un nombre réduit d'opérateurs. Au cours de la dernière campagne, qui s'est achevée à la mi-juillet 2018, **trois d'entre eux se sont adjugé 56% des 170 900 tonnes de fèves exportées.**

Les 3 principaux acheteurs de fèves camerounaises sont les **Pays-Bas** (58%% des exportations) devant l'**Indonésie** (14%) et la **Belgique** (13,2%). La France occupe le 7<sup>ème</sup> rang (0,7%).

### **Les fragilités structurelles et conjoncturelles de la filière cacaoyère**

Le marché international du cacao s'est extrêmement bien porté ces dernières années grâce à l'augmentation de la demande mondiale, due essentiellement à la croissance de la consommation asiatique. Il a même évolué à rebours des autres marchés des matières premières, généralement déprimés.

Ainsi, entre 2013 et 2016, les marchés ont enregistré des niveaux de cours soutenus :

- 3 063 USD/tonne en 2014 (+25,6% par rapport à 2013),
- 3 134 USD/tonne en 2015 (+2,3%)

Cette embellie continue des cours internationaux a entraîné une augmentation significative de l'offre mondiale en fève de cacao au niveau des principaux pays producteurs, notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ce contexte a débouché sur une situation de surproduction (développement de stocks importants) qui, couplé à un ralentissement de la demande globale, a entraîné une chute drastique des cours mondiaux. Ainsi, dès la campagne 2016-2017, la tonne ne s'échangeait plus qu'à 1 817 USD avant de remonter à 2 070 USD en 2018.

La chute des cours a porté un coup dur à la filière cacaoyère camerounaise en révélant ses fragilités structurelles accumulées depuis la libéralisation du secteur en 1994. En juin 2017, le CICC a présenté quarante mesures au Ministre du Commerce pour une sortie de crise et faire face à 2 problèmes majeurs :

- **La décote que subit la fève camerounaise en raison de sa qualité :**

La majeure partie du cacao mondial est commercialisée au moyen des contrats FCC (Federation of Cocoa Commerce). La FCC prévoit 3 grades pour attester de la qualité des fèves : *Good Fermented* (bien fermenté), **Grade 1** ; *Fair Fermented* (moyennement fermenté), **Grade 2** et hors standard.

Malgré une qualité reconnue de la fève camerounaise, celle-ci peine encore à être pleinement maîtrisée. De fait, plus de 95% de la production est constituée de cacao de **Grade 2** et exportée en *Fair Fermented* ce qui est à l'origine d'une décote de l'ordre de 200 à 250 livres à la Bourse de Londres.

Des Centres d'Excellence de traitement post-récolte du cacao dans certains bassins de production sont progressivement mis en place par le CICC au profit des coopératives formées à de meilleures pratiques culturales.

- **La nécessité d'augmenter le taux de transformation locale :**

15% de la production est transformée, soient 33 kt (+10% par rapport à 2015/2016).

**L'augmentation du taux de transformation de la fève de cacao est un des objectifs majeurs du Plan de relance de la filière qui fixe un taux de transformation de 40% à l'horizon 2020. Ce taux était de 11% en 2016, 15% en 2017 et 21% en 2018.**

La chute des exportations enregistrée entre les 2 dernières campagnes (-15,5% entre les campagnes 2016/2017 et 2017/2018) peut s'expliquer par cette augmentation de la transformation locale conjuguée à l'impact de la crise anglophone ainsi que, dans une moindre mesure, la fraude au port de Douala (quantités non déclarées) Mais, de manière plus générale, le Cameroun peine à attirer de grands transformateurs en raison de l'absence de politique fiscale incitative, la disponibilité erratique de l'énergie et la défaillance des infrastructures.

#### **Plan de relance du gouvernement pour soutenir la filière cacaoyère**

Pour soutenir les acteurs de la filière cacao, le gouvernement camerounais a pris plusieurs dispositions :

- En raison de la chute des cours mondiaux, le prix moyen du kilogramme payé aux planteurs est passé de 1 400 FCFA en moyenne à 900 FCFA à la fin de la campagne 2016/2017. Or, pour atteindre le seuil de rentabilité les producteurs ont besoin de revendre le kilogramme de cacao à, au moins, 1 000 FCFA. Le Groupement des Exportateurs de cacao/café (GEX) a demandé et obtenu du gouvernement la **réduction la redevance à l'exportation de 150 à 75 FCFA**.
- Les acteurs de la filière ont également proposé l'augmentation de la subvention sur les intrants (plants de qualité, engrais, produits pour le traitement phytosanitaire), nécessaire pour l'augmentation de la production et le maintien de la qualité de la fève.
- Les contrôles aux **frontières sont renforcés** pour éviter des exportations frauduleuses vers des pays voisins comme le Nigéria.

Le gouvernement camerounais annonçait en 2014 sa volonté de porter à 600 000 tonnes la production annuelle de cacao à l'horizon 2020 (contre moins de 300 000 tonnes actuellement). Le CICC juge cet objectif irréalisable, mais de sensibles progrès ont été enregistrés lors de la campagne 2017/2018 :

- Les quantités de fèves exportées en Grade I ont progressé entre les campagnes 2016/2017 et 2017/2018 de 1 099 à 8 933 tonnes, soit une amélioration de 713%,
- Une meilleure valorisation locale de la fève camerounaise, les volumes transformés par l'industrie locale étant passés de 33 023 à 53 403 tonnes entre les deux dernières campagnes, avec un potentiel court/moyen terme évalué à 130 000 tonnes par le ministère du Commerce.

Cependant, l'intensification des violences dans la zone anglophone affecte les entreprises cacaoyères qui ont évacué la majorité de leur personnel des régions du sud-ouest. Nombre de petits cacaoculteurs ont également quitté la région. Cette région du Sud-Ouest du Cameroun représentait 45% de la production cacaoyère nationale en 2016/2017, mais sa part a chuté à 31,5% lors de la dernière campagne.

L'ONCC souligne que des fèves parviennent à sortir de la région, notamment via des exportations frauduleuses au Nigéria. Les volumes qui quittent le pays seraient passés de 10 000 tonnes les années précédentes à près de 30 000 tonnes pendant la campagne 2017/2018. Selon le Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM), le contrecoup de cette situation sera très important pour les campagnes à venir car, même en cas de rétablissement du climat sécuritaire, de nombreuses plantations sont à l'abandon et une partie de l'équipement de production est désormais détruite.